

# S.C.I. THIROCO

N° SIRET: 409 261 344 00017

70 rue nationale HAUTEVILLE-LOMPNES 01 110 PLATEAU d'HAUTEVILLE

Gérant : Bernard MACLET

06.88.59.27.86

bernard.maclet@orange.fr

Hauteville-Lompnes, le 03 juillet 2024

**DESCRIPTIF DU LOGEMENT, 70 rue nationale à HAUTEVILLE-LOMPNES 01110 PLATEAU d'HAUTEVILLE,  
Situé dans le quartier de Lompnes, à proximité de commerces, IFSI à 400 m**

Logement situé dans un immeuble comprenant 3 logements côté rue et deux logements en cour intérieure, ainsi qu'un local commercial au RDC côté rue. **Logement non meublé.**

- **Studio de 24 m<sup>2</sup>, 2° étage Côté rue, entrée gauche**, comprenant une pièce principale séjour-chambre, une cuisinette équipée avec plaques de cuisson au gaz de ville, (*hotte décorative à extraction en cours d'installation*) évier, frigo, petit meuble de rangement, machine à laver le linge, une salle d'eau avec lavabo, cabine de douche et WC. Volet roulant télécommandé sur fenêtre de la pièce principale.

- Prise télévision, téléphone, interphone permettant d'être appelé(e) de la porte d'entrée de l'immeuble, détecteur de fumée.

**Connexion WFI avec Fibre optique, gratuite non contractuelle, par un réseau avec mot de passe**, (*chaque locataire pouvant faire le choix d'un abonnement téléphonique et d'une WIFI individuelle*).

Local poubelles au rez de chaussée, avec bac à ordures ménagères et bac jaune de tri sélectif

- Entretien des parties communes par le propriétaire
- Cour intérieure pouvant être utilisée librement par les locataires, avec table forestière (banc-table) et local de stockage commun, permettant de ranger des affaires personnelles de type vélo, skis, petit matériel...

**- Si le/la locataire en bénéficie, versement direct de l'allocation logement au bailleur par la CAF 01**

**Conditions de loyer au 1° juillet 2024: total : 398 € composé de :**

⇨ **dont loyer mensuel de 318,00 €, payable d'avance le 5 du mois.**

⇨ **dont forfait mensuel charges fixes de 80,00 €, comprenant gaz de ville pour cuisine, eau chaude et eau froide, électricité, chauffage au gaz par chaufferie collective de l'immeuble (contrat d'entretien avec une société spécialisée 24h/24h et 7j/7j) taxe des ordures ménagères.**

**(aucun abonnement lié aux postes de charges décrites ci-dessus, n'est à supporter par le/la locataire)**

⇨ **Pas de demande de chèque de caution, pas de versement de loyer d'avance, à la réservation.**

⇨ **le/la locataire doit souscrire une assurance locataire garantissant les risques de dégât des eaux, d'incendie**